22-30

Siège

365 041

de 2 084

capital

-SA au

**NOUS CONTACTER** N° client: 6 012 187 840 Identifiant Internet:

Par Internet

Par téléphone

Par courrier

Par internet

Par courrier

EDF TSA 81401

87014 LIMOGES Cedex 1

ANTHONY.DMS@OUTLOOK.COM

edf.fr application mobile : EDF & MOI mail: serviceclient@edf.fr

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404 (Service gratuit + prix appel) Mon Compte Sur Serveur Vocal 09 70 83 33 33 (Service gratuit + prix appel)

**EDF SERVICE CLIENTS** TSA 21941

Urgence dépannage Electricité (Enedis) 0972675014 (Service gratuit + prix appel)

0 800 473 333 Service & appel gratuits

**NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE** 

https://www.chequeenergie.gouv.fr

62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Gaz (GRDF)

N° de client : 6 012 187 840 N° de compte : 4 03 4 029 889 439

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) : N° 02 427 062 210 447

• Puissance: 06 kVA

• Base

Gaz naturel "Avantage Gaz"

• Point de comptage (PCE) : N° 02 427 206 928 279

• Conso 2





M. DUMAS ANTHONY 59 CHEMIN AUX BOEUFS 14000 CAEN

Rennes, le 16 janvier 2024

Bonjour Monsieur DUMAS,

Vous avez choisi la mensualisation pour régler vos factures EDF. Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint votre facture de régularisation et votre bilan personnalisé « MA CONSO & MOI ».

Ces documents prennent en compte vos consommations d'énergie, votre abonnement mensuel et les éventuels services souscrits.

Le montant total TTC de votre facture correspond à la différence entre les montants facturés et les prélèvements déjà effectués sur votre compte, sur la période concernée.

J'espère que ces précisions vous permettent de bien comprendre le montant de votre facture de régularisation.

A bientôt,

Votre conseiller EDF



PJ: votre facture de régularisation et votre bilan « MA CONSO & MOI »

# **NOUS CONTACTER**

N° client: 6 012 187 840 Identifiant Internet:

ANTHONY.DMS@OUTLOOK.COM



#### Par Internet

#### edf.fr

application mobile: EDF & MOI mail: serviceclient@edf.fr

## Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

#### 3404

(Service gratuit + prix appel) Mon Compte Sur Serveur Vocal

#### 09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

### Par courrier

**EDF SERVICE CLIENTS** TSA 21941 62978 ARRAS CEDEX 9

#### Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675014 (Service gratuit + prix appel)

Urgence dépannage Gaz (GRDF)

0 800 473 333 Service & appel gratuits

#### **NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE**



#### Par internet

https://www.chequeenergie.gouv.fr



#### Par courrier

EDF TSA 81401 87014 LIMOGES Cedex 1

#### **T** Lieu de consommation

CHEMIN AUX BOEUFS 14000 CAEN

#### Titulaire du contrat

M. DUMAS ANTHONY

#### **Votre contrat**

N° de client : 6 012 187 840

N° de compte : 4 03 4 029 889 439 (numéro à transmettre pour le règlement de

vos factures)

#### Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) : N° 02 427 062 210 447
- Puissance: 06 kVA

#### Gaz naturel "Avantage Gaz"

- Point de comptage (PCE) : N° 02 427 206 928 279
- Conso 2



Document à conserver 5 ans



M. DUMAS ANTHONY 59 CHEMIN AUX BOEUFS 14000 CAEN

#### Facture du 16/01/2024

N° 25 810 609 163

Electricité (relevé Enedis) 527,20€ Gaz naturel (relevé GRDF) 1 316,58 € 314,80 € Paiements déjà effectués -1 777,44 €

381,14 €

Montant total 381,14 € TTC

Prélevé le 31/01/2024

**Facture TTC** 

#### Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/01/2025.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 15 de chaque mois.
- Relève automatique de votre compteur gaz vers le 15 de chaque mois.





## Prélèvement automatique

Le montant de 381,14€ sera prélevé le 31/01/2024 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : Anthony Dumas

Compte bancaire: FR7611425\*\*\*\*00\*\*\*\*\*\*881\*\*\*

#### Détail de la facture du 16/01/2024 N°25810609163



# Votre contrat Electricité

### "Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Base - Compteur communicant n°04176423090690

					Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement							
Base - 06kVA - du 16/01/23 au 31/01/23					9,23	4,86	5,5%
Base - 06kVA - du 01/02/23 au 31/07/23					9,77	58,14	5,5%
Base - 06kVA - du 01/08/23 au 15/01/24					10,16	56,12	5,5%
Base - 06kVA - du 16/01/24 au 13/02/24					10,16	10,16	5,5%
Déduction - Base - 06kVA - du 16/01/23 au 12/02/2	23				9,23	-9,23	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 87,10 €)					120,05		
	Relevé début	Relevé fin		Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation							
Base - 06kVA - du 16/01/23 au 15/01/24	<b>11320</b> (Enedis)	<b>13489</b> (Enedis)		2169	0,1776 (1)	385,31	20,0%
Total Consommation (dont achemineme	ent 67,43 €)			2169		385,31	
				Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions							
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE	)			2169	0,00127 (3)	2,74	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité	(CTA)					19,10	5,5%
<b>Total Taxes et Contributions</b>						21,84	
Total Electricité hors TVA						527,20	



# **♦** Votre contrat Gaz naturel

## "Avantage Gaz" - Option Conso 2 - Compteur communicant n°801

						Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement								
Conso 2 - du 16/01/23 au 30/06/23						15,61	85,21	5,5%
Conso 2 - du 01/07/23 au 15/01/24						17,15	112,20	5,5%
Conso 2 - du 16/01/24 au 13/02/24						17,15	17,15	5,5%
Déduction - Conso 2 - du 16/01/23 au 12/02/23						15,61	-15,61	5,5%
Total Abonnement							198,95	
	Relevé début	Relevé fin	Conso m <sup>3</sup>	Coef.gaz	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation								
Conso 2 - du 16/01/23 au 15/01/24	<b>2015</b> (GRDF)	2464 (GRDF)	449	11,216	<b>5036</b> (2)	0,2059	1 036,86	20,0%
<b>Total Consommation</b>					5036		1 036,86	
					Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions								
Contribution Tarifaire d'Acheminement Gaz (CTA) (4	)						33,95	5,5%
Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) 5036				0,009297 (5)	46,82	20,0%		
<b>Total Taxes et Contributions</b>							80,77	
<b>Total Gaz naturel hors TVA</b>							1 316,58	

#### En conclusion : situation de votre compte depuis le démarrage de votre échéancier

TVA 20,00 % sur un montant total de 1 471,73 € TVA 5,50 % sur un montant total de 372,05 €	294,34 € 20,46 €	Montant total
Total facture TTC du 16/01/2024	2158,58 €	381,14 €
Paiements déjà effectués (dont Electricité = -578,10 €et dont Gaz = -1199,34 €	-1777,44 €	110

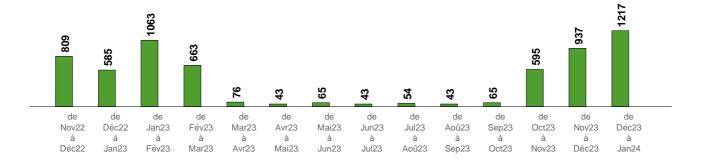
## Q Evolution de votre consommation facturée en kWh



#### 



#### **&** Votre consommation en Gaz naturel



## Des infos à portée de main!

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

> Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix



#### Q Pour votre information

#### Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Electricité : Le montant de la CSPE a évolué le 01/01/2023 et le 01/02/2023. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2023 et le 01/08/2023. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

Gaz Naturel: conformément à vos CGV, votre abonnement évolue au 1er juillet de chaque année. Retrouvez vos prix en cours sur http://prixavantagegaz026.edf.com ou demandez à votre conseiller EDF. Les montants de CTA, TICGN et TVA évoluent conformément à la réglementation. Plus d'information sur le site edf.fr.

#### Consommation

(1) Evolution au 01/02/23 et au 01/08/23 : sur les 2169 kWh facturés. 87 kWh à 0.1374 €/kWh. 1090 kWh à 0.1708 €/kWh et 992 kWh à 0.1887 €/kWh

(2) Changement coefficient gaz au 01/02/23 et au 01/03/23 et au 01/01/24 et au 01/12/23 et au 01/04/23 et au 01/05/23 et au 01/06/23 et au 01/07/23 et au 01/08/23 et au 01/09/23 et au 428 et au 01/11/23 : sur les 5036 kWh facturés, 221 kWh à 11,200 kWh/m3, 386 kWh à 11,320 kWh/m3 et 428 kWh à 11,240 kWh/m3 et 207 kWh à 11,230 kWh/m3 et 428 kWh à 11,200 kWh/m3 et 414 kWh à 11,150 kWh/m3 et 428 kWh à 11,180 kWh/m3 et 414 kWh à 11,210 kWh/m3 et 428 kWh à 11,180 kWh/m3 et 428 kWh à 11,210 kWh/m3 et 428 kWh à 11,180 kWh/m3 et 428 kWh à 11,210 kWh/m3 et 428 kWh kWh/m3 et 428 kWh à 11,100 kWh/m3 et 414 kWh à 11,170 kWh/m3 et 01/10/23 kWh à 11,230 kWh/m3 et 414 kWh à 11,130 kWh/m3

#### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

(3) CSPE :Evolution au 01/02/23 : sur les 2169kWh facturés, 87kWh à 0,00763€/kWh et 2082kWh à 0,00100€/kWh

(5) TICGN :Evolution au 01/01/24 : sur les 5036kWh facturés, 4452kWh à 0,008370€/kWh et 584kWh à 0,016370€/kWh

CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

(4) CTA Gaz : 33,07€/an à compter du 16/01/2023 - 34,49€/an à compter du 01/07/2023

Conformément à la loi de finances pour 2014, la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel est perçue à compter du 01/04/2014 et s'applique sur les consommations.

#### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

#### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité. Offre à tarif réglementé.

Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental: www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

#### Mentions relatives à votre contrat de gaz :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité. Offre de marché.

Coefficient Gaz: en gaz, votre compteur mesure des m3 qui sont convertis en kWh pour la facturation. Le coefficient indique le nombre de kWh contenus dans un m3 de gaz. Il varie en fonction du gaz naturel distribué.

Profil - CAR: P0 120 000 004 330

Il y a eu un ou plusieurs changements tarifaires au cours de votre période de facturation.

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous!

Option CONSO 1 : cuisson et/ou eau chaude (consommation inférieure à 4000

Option CONSO 2 : chauffage (consommation entre 4000 et 11 000 kWh/an)

Option CONSO 3: chauffage (consommation supérieure 11 000 kWh/an)

#### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- Etape 1 : vous adressez votre réclamation par internet à particulier edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941 62978 ARRAS CEDEX 9.
- Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site https://mediateur.edf.fr ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie -Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com





M. DUMAS ANTHONY 59 CHEMIN AUX BOEUFS 14000 CAEN

Le 16 Janvier 2024,

Objet : les Conditions Générales de Vente (CGV) de fourniture d'énergie évoluent.

Monsieur,

Ce document vous est adressé à titre d'information. Les évolutions de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'énergie et vous n'avez aucune action à réaliser.

Les CGV des Clients résidentiels évoluent pour prendre en compte notamment le déploiement des compteurs communicants et des précisions sur nos pratiques commerciales(1).

Les nouvelles dispositions s'appliqueront 1 mois après la réception de ce courrier.

L'objectif de ce courrier ? Vous aider à mieux comprendre les principales évolutions des CGV. En voici, ci-dessous, un résumé en quelques lignes.

#### Modifications communes à toutes les CGV :

#### Objet

La nouvelle rédaction précise que les consommations régies par les présentes CGV sont réservées à un usage principalement domestique. Le Client doit informer EDF en cas de changement de sa situation, notamment en cas d'affectation de sa consommation d'électricité à son activité professionnelle. À noter toutefois, le fait qu'un Client résidentiel fasse ponctuellement du télétravail depuis son domicile n'affecte pas l'usage domestique de l'alimentation de son logement.

#### Résiliation du contrat

La nouvelle rédaction précise les modalités de résiliation pour les Clients équipés d'un compteur communicant. Les consommations prises en compte pour l'établissement de la facture sont celles télé-relevées le jour de la résiliation.

#### Conseil tarifaire

La nouvelle rédaction précise que le conseil tarifaire délivré par un conseiller client est établi sur la base des usages et équipements déclarés par le Client.

<sup>(1)</sup> Si vous avez souscrit votre contrat gaz à compter du 18 janvier 2023 et votre contrat électricité à compter du 25 mai 2023, vos CGV prennent déjà en compte les nouvelles dispositions.

#### Modalités de facturation

Un Client équipé d'un compteur communicant, qui n'a pas opté pour la mensualisation, reçoit tous les deux mois une facture établie sur la base de ses consommations réelles télé-relevées et transmises par le distributeur.

#### Modes de paiement

Les CGV énumèrent les différents modes de paiement. Le TIP en ligne, très peu utilisé, est supprimé.

La nouvelle rédaction précise, par ailleurs, qu'à la suite de deux rejets de prélèvement de mensualisation consécutifs, le prélèvement automatique est suspendu. Cette pratique a pour but d'éviter aux Clients la facturation de frais bancaires. Pour les Clients ayant opté pour la mensualisation, le rythme de facturation sera alors modifié, leurs factures leur seront adressées tous les deux mois.

#### **Correspondance et informations**

Le Client peut contacter un conseiller EDF par téléphone au 3404 (Service gratuit + prix appel).

#### Pour les CGV de fourniture d'électricité :

#### Souscription du contrat

La nouvelle rédaction précise la date de prise d'effet pour les Clients équipés d'un compteur communicant. La mise en service est réalisée à distance par télé-opération au plus tôt le lendemain de l'envoi de la demande de mise en service, sauf si une intervention du distributeur sur place est nécessaire.

Par ailleurs, la synthèse des dispositions générales relatives à l'utilisation du réseau public de distribution (Annexe 2 bis au contrat GRD-F) figurant en annexe des CGV a été modifiée par le distributeur.

#### Pour les CGV de fourniture d'électricité au Tarif Bleu :

- L'article **Mise en extinction d'une option tarifaire** est modifié. Le Client peut conserver l'option tarifaire en extinction, suite à une décision des pouvoirs publics, tant qu'il ne demande pas la modification de cette option. Dans un souci de clarification, la nouvelle rédaction précise que toute modification de la puissance souscrite fait perdre le bénéfice de l'option tarifaire en extinction.
- Dans un souci de clarification, nous avons inséré un nouvel article avec la définition de plusieurs termes ou expressions employés dans les CGV.

Les nouvelles CGV de fourniture de gaz intègrent désormais un article consacré au conseil tarifaire rédigé comme suit : « Lors de la conclusion du contrat, sur la base des usages et équipements déclarés par le Client, EDF le conseille sur l'offre et l'option à souscrire pour son point de comptage. Celles-ci figurent dans les conditions particulières de vente. En cours de contrat, le Client peut contacter EDF pour s'assurer de l'adéquation de l'offre souscrite en cas d'évolution de ses besoins. EDF s'engage à répondre, à titre gracieux, à toute demande du Client qui souhaiterait disposer d'éléments généraux pour s'assurer que son offre est adaptée à son mode de consommation ».

En cas de désaccord avec les présentes modifications apportées aux CGV, vous pouvez résilier vos contrats à tout moment et sans pénalité quel qu'en soit le motif.

Comment se procurer vos nouvelles CGV ? Rendez-vous sur le site particulier.edf.fr, dans votre espace client ou par courrier en appelant le numéro indiqué sur votre facture.



Période du 17 janvier 2023 Au 16 janvier 2024

# MA CONSO & MOI

## ANTHONY DUMAS

A5 CHEMIN AUX BOEUFS 14000 CAFN

Bilan factures

#### Votre bilan factures **TVA** Ce montant n'est pas à régler. 294.01 € Taxes et contributions 102,61€ hors TVA **Ü** 21,84 €hors TVA Consommation Total facturé 6 80,77 €hors TVA 1 318,21 €<sup>HT</sup> 2 033,83 €<sup>TTC</sup> 385,31 €<sup>HT</sup> 932,90 €<sup>HT</sup> **♥** 612,46 €<sup>TTC</sup> 1 421,37 €<sup>TTC</sup> Abonnements 319,00 €HT **†** 120,05 €<sup>HT</sup> 198.95 €HT

Réduisez les consommations inutiles!

d'énergie

Laissez refroidir les plats chauds avant de les mettre au réfrigérateur.



D'un simple clic, continuez à suivre vos consommations d'énergie.

## e.quilibre

Accédez à e.quilibre, notre solution pour mieux comprendre et réduire votre consommation. RDV sur votre espace client sur edf.fr ou sur l'appli EDF&MOI!

Si vous avez un compteur Linky™ ou un compteur Gazpar, vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur l'espace sécurisé mis à disposition par le gestionnaire de réseau de distribution : Enedis (www.enedis.fr) pour l'électricité, ou GRDF (www.grdf.fr) pour le gaz.

N° Client : 6012187840

N° de PDL : 02 427 062 210 447

Tarif Bleu - Base

• N° de PCE : 02 427 206 928 279

Avantage Gaz - Conso 2



EDF-SA au capital de 2 084 365 041 = Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317 66522 Direction Commerce

Tour EDF 20 place de la Défense 92050 Paris La Défense cedex Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles

Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

